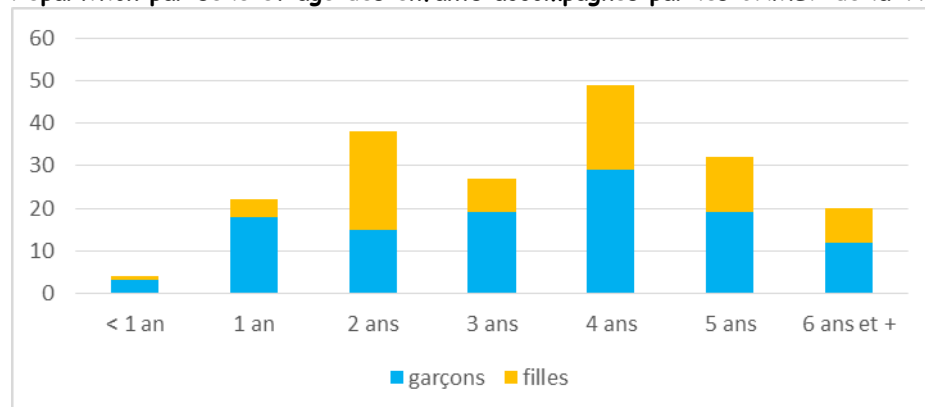


Les enfants et les adolescents accompagnés par les CAMSP et les CMPP de la Vienne

Les enfants accompagnés par les CAMSP

Le département de la Vienne est équipé de trois CAMSP, l'un avec un agrément déficients auditifs avec ou sans troubles associés, le 2^{ème} agréé déficients moteurs avec ou sans troubles associés, et le 3^{ème} sans agrément spécifique¹.

Répartition par sexe et âge des enfants accompagnés par les CAMSP de la Vienne



La file active 2014 des CAMSP de la Vienne est constitué de **192 enfants**, soit 6,5 enfants de moins de 6 ans pour 1000 ; 59%, soit 114 enfants, sont nouveaux dans l'année.

Les enfants de moins de 3 ans représentent 33% des effectifs.

Les garçons sont majoritaires : 60% (moyenne région : 68%).

Source : DREES ES2014 – Exploitation : CREAI Aquitaine

L'accès au CAMSP et les droits ouverts pour l'enfant

	Vienne	Nouvelle-Aquitaine
Délai moyen entre le 1 ^{er} contact et la 1 ^{ère} consultation	0,9 mois	2 mois
Délai moyen entre la 1 ^{ère} consultation et le début du suivi	1,7 mois	3,3 mois
Enfants résidant dans la commune d'implantation du CAMSP ou limitrophe	43%	64%
Enfants ayant un dossier à la MDPH	52%	21%
Enfants allocataires de l'AEEH	42%	13%

Source : DREES ES2014 – Exploitation : CREAI Aquitaine

Acteur à l'origine de l'orientation vers le CAMSP

	Vienne	Nouvelle-Aquitaine
Famille	2%	9%
Education nationale	9%	14%
Crèches/PMI	18%	17%
Hôpital /structure sanitaire	42%	35%
Libéral	19%	12%
CAMSP-CMPP	8%	4%
Autres	2%	9%
TOTAL	100%	100%

Source : DREES ES2014 – Exploitation : CREAI Aquitaine

Dans la Vienne, 9% des enfants d'âge scolaire accompagnés par des CAMSP ne sont pas scolarisés.

Orientation à la sortie du CAMSP

	Vienne	Nouvelle-Aquitaine
Pas d'orientation nécessaire	14%	26%
CAMSP-CMPP	10%	15%
SESSAD	10%	7%
Etablissement médico-social	5%	4%
Structure pédopsychiatrique	4%	12%
Libéral	49%	10%
Autres	6%	6%
Inconnue (suivi interrompu)	0%	19%
TOTAL	100%	100%

Source : DREES ES2014 – Exploitation : CREAI Aquitaine

En 2014, 97 enfants sont sortis du CAMSP de la Vienne, soit un taux de sorties de 51%.

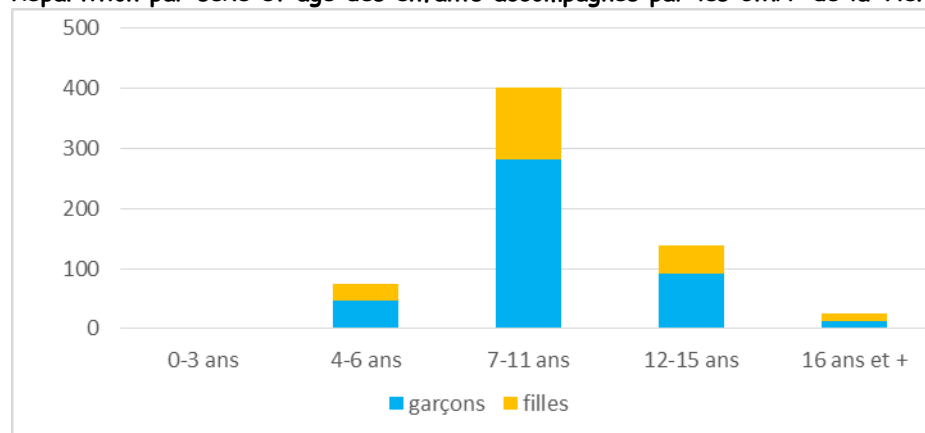
Seuls 15% d'entre eux ne nécessitent pas de poursuite de prise en charge. Les autres sont réorientés vers un autre partenaire, le plus souvent en libéral.

¹ Selon FINESS. Ces CAMPS ont répondu à l'enquête ES2014 d'où sont issues les données présentées dans cette fiche

Les enfants et adolescents accompagnés par les CMPP

Le département de la Vienne est équipé d'un CMPP, disposant au total de trois antennes, avec pour tous un agrément déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés) ².

Répartition par sexe et âge des enfants accompagnés par les CMPP de la Vienne



La file active 2014 des CMPP de la Vienne est constituée de **641 jeunes**, soit 6 jeunes de moins de 20 ans pour 1000 ; 58%, soit 371 enfants, sont nouveaux dans l'année.

Les enfants de 7 à 11 ans représentent 63% des effectifs. Les garçons sont majoritaires : 67% (moyenne région : 63%).

Source : DREES ES2014 – Exploitation : CREAI Aquitaine

L'accès au CMPP et les droits ouverts pour le jeune

	Vienne	Nouvelle-Aquitaine
Délai moyen entre le 1 ^{er} contact et la 1 ^{ère} consultation	8,5 mois	3,7 mois
Délai moyen entre la 1 ^{ère} consultation et le début du suivi	6,8 mois	5,4 mois
Enfants résidant dans la commune d'implantation du CMPP ou limitrophe	47%	64%
Enfants ayant un dossier à la MDPH	5%	8%
Enfants allocataires de l'AEEH	NSP : 100%	<1% (NSP : 51%)

Source : DREES ES2014 – Exploitation : CREAI Aquitaine

Acteur à l'origine de l'orientation vers le CMPP

	Vienne	Nouvelle-Aquitaine
Famille	5%	18%
Education nationale	46%	52%
PMI/services sociaux	5%	9%
Hôpital /structure sanitaire	0%	3%
Libéral	12%	10%
CAMSP-CMPP	7%	3%
Autres	26%	4%
TOTAL	100%	100%

Source : DREES ES2014 – Exploitation : CREAI Aquitaine

Dans le département de la Vienne, 2% des jeunes accompagnés par les CMPP sont scolarisés dans une ULIS ou une classe adaptée (en EREA ou en SEGPA).

Orientation à la sortie du CMPP

	Vienne	Nouvelle-Aquitaine
Pas d'orientation nécessaire	21%	56%
ESMS	6%	7%
Structure (pédo)psychiatrique	2%	2%
Libéral	1%	7%
Autres	2%	6%
Inconnue (suivi interrompu)	68%	22%
TOTAL	100%	100%

Source : DREES ES2014 – Exploitation : CREAI Aquitaine

En 2014, 130 jeunes sont sortis des CMPP de la Vienne, soit un taux de sorties de 20%. La réorientation vers un autre partenaire ne concerne que 10% d'entre eux, 20% ne nécessitant pas de poursuite de prise en charge. Et plus des deux tiers interrompant le suivi assuré par le CMPP sans l'avis de ce dernier.

² Selon FINESS. Ces CMPP ont répondu à l'enquête ES2014 d'où sont issues les données présentées dans cette fiche
Les CAMSP et les CMPP en Nouvelle-Aquitaine- CREAI Aquitaine